

ÉCRITURE (suite)

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Dans la continuité du travail de l'école maternelle sur les essais d'écriture, les élèves écrivent **dès le début de l'année**. Ils écrivent lors d'activités ritualisées : écrire un mot, un groupe de mots, une phrase du jour...

Avec le guidage fort du professeur, ils comprennent la démarche d'écriture de texte (les échanges préparatoires sont importants). Les propos des élèves encore trop peu autonomes peuvent être transcrits par le professeur. Ils apprennent explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...).

Les élèves rédigent des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Ils s'appuient sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, les élèves énoncent sans erreur les phrases qu'ils veulent écrire et retiennent la cohérence d'un court récit.

Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte.

Tout au long de l'année, les élèves écrivent de manière régulière et fréquente dans tous les enseignements.

Au cours des périodes 1 à 3 (la planification est encore guidée par le professeur), les élèves trouvent et écrivent des idées en rapport avec le thème (sous la forme de cartes mentales par exemple) et les organisent de manière logique et chronologique.

Progressivement, les élèves prennent en charge eux-mêmes certains moments de la démarche d'écriture (planification, construction du film de l'histoire, écriture des phrases...).

Dès la période 4, les élèves sont placés en situation de planification autonome de leurs écrits.

Dès la période 1, les élèves écrivent un texte court de 3 à 5 phrases à partir d'une structure donnée ou d'images.

En période 5, ils produisent 6 ou 7 phrases en assurant la cohérence syntaxique et logique.

Les élèves rédigent collectivement des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme.

Les élèves sont plus autonomes.

La diversité des textes est liée à la variété des situations offertes par l'ensemble des activités de la classe.

Ils écrivent quotidiennement et en de très nombreuses occasions dans tous les enseignements.

Tout au long de l'année, les élèves planifient de façon autonome leurs écrits (trouver des idées, les organiser de manière logique et chronologique) à l'aide d'outils (cartes mentales par exemple).

Les élèves apprennent progressivement à se représenter l'enjeu du texte et son intérêt pour le lecteur puis à s'engager dans la tâche d'écriture. Ils élaborent des écrits en lien avec la lecture pour donner envie de lire un livre, ils rédigent des synthèses partielles pour se remémorer ce qui est à savoir...

Les élèves rédigent de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets.